

N/REF : 30/01/2026 10H22 C:265035 I:33809

DOLPHIN SEMI CONDUCTOR

V/Email reçu le Vendredi 30/01/2026 à 10H22

**1 BIS ET 2A PRE CARRE
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION

Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 BIS A ET 2A CHEMIN DU PRÉ CARRÉ,
38240 MEYLAN
DOLPHIN SEMI CONDUCTOR

MOTIF : INTERVENIR POUR EVIER BOUCHÉ

NOUS AVONS EU UN RETOUR DU CONSTRUCTEUR/ INSTALLATEUR AVEC PLAN ET PHOTO (CF PJ).

LE TUYAU EST ATTEIGNABLE PAR UN LOCAL "MAGASIN" DANS NOTRE CUISINE. UN BOUCHON EST DÉVISSABLE EN BAS A DROITE DU LOCAL AU NIVEAU DE LA PLAINTE JUSTE AVANT LES PLACARDS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/02/2026 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES DE LA CUISINE
EN PASSANT PAR MULTIPLE PIQUAGE
PASSAGE CAMERA
EXTRACTION DE GRAISSE
POMPAGE ET ASPIRATION DES LOCAUX
REPLI CHANTIER
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
3,00	Ff débouchage/Caméra	1h+Dépl.0 à 10km	1	282,87
				848,61
		TOTAL H.T.		848,61
		T.V.A. a 10,00%		84,86
		TOTAL T.T.C.En EURO		933,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN